

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de séance	06-02-2020	Séance <input type="checkbox"/> ordinaire
Heure de séance	13 H 00	<input checked="" type="checkbox"/> extraordinaire
Date d'envoi des convocations	29-01-2020	
Séance précédée d'une réunion de la commission permanente		OUI en date du : 06-02-2020

Le procès-verbal de la séance précédente en date du 28-01-2020 est soumis au vote des membres présents et sont approuvés. (Mentionner le nombre de voix pour, contre et les abstentions)

VOTE : 16	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 16
------------------	-----------------------	-------------------	------------------

est modifié (dans ce cas, inscrire les modifications demandées)

ORDRE DU JOUR

I – Affaires relatives à l'action éducatrice

- Répartition de la DHG – 1^{ère} phase : heures poste

II – Questions et informations diverses


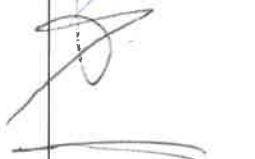

-

L'ordre du jour ainsi proposé est soumis au vote :

VOTE : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 16
-----------------	-----------------------	-------------------	------------------

Désignation des secrétaires de séance :

Mme NIGAULT Séverine	Parent d'élève
Mme LOYER Hélène	Principale Adjointe

NOMS	SIGNATURES	Total des membres du CA	24
<u>Président</u> : M. Thierry MACÉ		Quorum	13
<u>Secrétaires</u> :		Membres présents avec voix délibérative	16
Mme Hélène LOYER		Membre(s) invité(s) en qualité d'experts	0
Mme Séverine NIGAULT			

I – Répartition de la Dotation Horaire Globale (2019-2020), 1^{ère} phase. (Annexes n° 1 – Diaporama et n°2)

M. MACÉ ouvre la séance en remerciant de leur présence les membres du CA, en nombre suffisant pour que le quorum ait pu être atteint pour la commission permanente, puis le CA, ce qui a permis que ces deux instances puissent siéger, et éviter ainsi d'avoir à reconvoquer de nouvelles réunions.

Il explique que depuis la séance du 28 janvier, il n'a pas d'élément supplémentaire à apporter et que la proposition qu'il va soumettre au vote du CA est identique à la précédente. Il réexplique très rapidement les modalités de calcul de la DHG en insistant sur le fait que tous les collèges de l'académie sont traités de la même manière.

Il convient que la conjoncture pour l'établissement n'est pas favorable, car sur trois niveaux, les effectifs sont juste en dessous des seuils, ce qui signifie que les effectifs vont être importants sur ces trois niveaux.

Il rappelle qu'à contrario, l'année 2019-2020 a été plus favorable à l'établissement dans la mesure où sur 3 niveaux les effectifs étaient juste au-dessus des seuils, ce qui a permis d'avoir des classes à 24/26 élèves.

Il rappelle enfin, suite à une question d'un représentant des parents d'élèves que si, à la mi-juin, les effectifs prévus sont supérieurs aux seuils, des moyens supplémentaires pourront être négociés.

Mme YVON intervient pour rappeler que ce n'est pas la répartition des heures poste de la DHG qui a été remise en cause, ni le travail du chef d'établissement, mais que ce sont les moyens accordés à l'établissement qui posent problème.

Elle insiste sur la difficulté qu'il y aura à inclure les 7 élèves de l'ULIS dans les 5 classes de 3ème, sachant que les salles de cours ne peuvent pas accueillir 30 élèves et encore moins avec leurs AVS. Cela posera particulièrement des problèmes en Arts Plastiques et en Éducation Musicale où tous les élèves de l'ULIS sont en inclusion.

Enfin, elle indique, qu'à défaut d'éléments nouveaux, la position des représentants des personnels, des parents d'élèves et des élèves restera la même, et elle propose que la motion soit à nouveau jointe au compte-rendu du CA.

M. MACÉ explique alors qu'en cas de nouveau refus de la part du Conseil d'Administration, en qualité de représentant de l'état, il arrêtera l'emploi de la DHG pour ce qui concerne les heures postes. La répartition des HSA et des IMP sera présentée au dernier CA de l'année.

Il soumet alors au vote la structure prévue pour la rentrée 2020 telle qu'elle a été présentée :

VOTE : 16	Abstention : 1	Contre : 13	Pour : 2
------------------	-----------------------	--------------------	-----------------

Puis il soumet, la répartition de la DHG concernant uniquement l'ensemble des heures poste pour la rentrée 2020 telle qu'elle a été présentée.

VOTE : 16	Abstention : 1	Contre : 13	Pour : 2
------------------	-----------------------	--------------------	-----------------

Fin de la séance à 13h25

Le Président,

Thierry MACÉ



La secrétaire de séance,

Hélène LOYER

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Hélène Loyer".

La Secrétaire de séance,

Séverine NIGAULT

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Séverine Nigault".

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 6 FÉVRIER
LISTE DES PARTICIPANTS

1- Membres de droit

NOM	QUALITÉ	Présent	Absent	Excuse	Émargement
M. MACÉ	Principal	X			
Mme LOYER	Principal Adjointe	X			
Mme GUÉZOU	Adjointe -Gestionnaire				
M. ROY	CPE				

2- Représentants des collectivités territoriales

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé	Émargement
M. HEBERT	Maire de VILLERS-BOCAGE	X					
M. HAURET	Conseiller départemental						
Mme LENOURRICHEL	Conseillère départementale						

3- Personnalités qualifiées

NOM	QUALITÉ	Présent	Absent	Excuse	Émargement
M. LESAGE	PBI-INTERCOM				

4- Représentants des personnels (enseignants + personnels administratif, technique et de santé)

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé	Émargement
M. YVON	Enseignant		X	X			
M. Adamus	pers. adm	X					
M. NOUVILLAC	IDE	X					
Mme TURPIN	Enseignante	X					
Mme COLSON	"	X					
Mme MONNI	"	X		X			
Mme BURNEL	A.E.D.	X		X			

5- Représentants des élèves

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé	Émargement
Louis	Élève		X	X			
Couture	Élève		X	X			

6- Représentants des parents d'élèves

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé	Émargement
Portio Solenne	Parent	X		X			
BEATRIX GRAMME	Parent	X		X			
TRENTO VAHALE	Parent	X		X			
NIGAULT SOUVIRE	Parent	X					
	Parent						
	Parent						

7- Personnes invitées

NOM	QUALITÉ	Présent	Absent	Excusé	Émargement